

CONFERENCE DES INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE THEOLOGIE

CICT – COCTI

Acte de Refondation

Le processus de refondation de la COCTI, décidé lors de la 9^{ème} Assemblée Générale de Lisbonne en 2004, fut conduit sous la présidence de Nilo Agostini, doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Pontificale de Rio de Janeiro. Celle-ci hébergea l'Assemblée Générale de 2006, qui décida de renouveler partiellement le Conseil d'Administration et de convoquer une Assemblée Générale de refondation à Paris en 2008. Philippe Bordeyne, doyen de la Faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris, fut mandaté pour rédiger de nouveaux statuts qui établissent la COCTI comme groupe sectoriel de la FIUC et qui puissent être soumis au vote de l'Assemblée Générale. Dans la matinée du 30 janvier 2008, les nouveaux statuts furent adoptés à l'unanimité après l'intégration de quelques amendements.

Le Professeur Philippe Bordeyne, doyen de la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris, a été élu président de la Conférence des Institutions Catholiques de Théologie. Un nouveau Conseil a également été élu. Il se compose comme suit :

CONSEIL DE LA COCTI

Comité exécutif

Président

Philippe Bordeyne (Europe)
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses
Institut Catholique de Paris

Vice-Président

Alexander Zatyarka (Amérique Latine)
Département de Sciences Religieuses
Université Iberoamericana, Mexico

Secrétaire-Trésorier

Joao Marques Eleuterio (Europe)
Faculdade de teologia
Universidade Catolica Portuguesa

Conseillers

Léonard Santedi (Afrique)
Facultés Catholiques de Kinshasa (R.D. Congo)

Neil Ormerod (Asie-Océanie)
Institute of Theology, Australian Catholic University

Marcel Viau (Amérique du Nord)
Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses, Université de Laval (Canada)

Lignes d'action

La COCTI est une *association professionnelle de doyens/directeurs d'institutions qui servent la théologie universitaire*, insérées pour la plupart dans des universités catholiques.

- 1) L'action principale de la COCTI consiste à *forger et entretenir un réseau mondial*, à diffuser des informations d'utilité commune, à favoriser le montage de projets concertés, à recueillir des fonds pour de telles actions, notamment orientées vers la recherche.

Ces objectifs seront premièrement atteints par le biais *d'une action centrale* conduite par le Bureau exécutif. Elle vise à mettre différents moyens à la disposition des adhérents grâce au soutien logistique de la FIUC :

- Informations d'intérêt général disponibles sur les pages COCTI du site de la FIUC ;
- Constitution d'une mailing-list pour permettre la circulation d'informations spontanées entre les adhérents ;
- Déploiement des contacts auprès des institutions susceptibles d'adhérer à la COCTI et d'en faire connaître les activités, de manière à favoriser l'extension du réseau.

Ces objectifs seront deuxièmement atteints par le biais *d'une action prioritaire* engagée sous la conduite du Bureau exécutif : *stimuler la mobilité internationale des jeunes enseignants et la recherche de bourses postdoctorales*.

Pour le bien de l'Église catholique et pour l'insertion de la théologie dans la diversité des cultures, nos institutions cherchent à favoriser les échanges de haut niveau entre théologiens de métier. Elles veillent notamment à ce que les jeunes chercheurs puissent bénéficier des ressources de la théologie universitaire à l'échelle de la planète. Pour accroître la capacité de la foi chrétienne à résoudre les défis du monde qui vient, il est vital que les théologiens de demain apprennent à mieux se connaître et à apprécier d'autres manières de faire de la théologie, qu'ils puissent nouer de véritables amitiés intellectuelles dans des contextes variés.

La COCTI veut contribuer aux échanges de jeunes enseignants entre nos institutions par :

- une meilleure identification des pôles aptes à recevoir de jeunes enseignants pour des recherches post-doctorales ;
- la création de synergies qui suscitent de tels pôles à l'échelon régional ou intercontinental ;
- une recherche concertée de fonds qui s'appuie sur la dimension internationale de la COCTI.

Concrètement, le Bureau exécutif constituera un comité scientifique d'attribution de bourses post-doctorales répondant à des critères publics de sélection. Il procédera à des appels à candidatures auprès des institutions membres, à la fois en termes de jeunes enseignants disponibles pour un semestre ou une année de recherches et en termes d'institutions d'accueil faisant valoir des propositions d'excellence. Une telle procédure a pour but de favoriser la constitution de réseaux d'institutions capables d'accueillir des recherches post-doctorales sur des thématiques spécifiques. Elle doit permettre d'aboutir progressivement à susciter des pôles de

recherche concertés et à en accroître la lisibilité à l'échelon international. Chaque bourse sera conjointement accordée à un jeune chercheur et à l'institution (ou aux institutions) qu'il aura choisie(s) pour sa recherche postdoctorale.

Ces objectifs seront troisièmement atteints par le biais d'*ateliers décentralisés*, animés par des adhérents volontaires, compétents et motivés. En fonction des attentes et besoins exprimés lors de l'Assemblée générale de Paris, sont actuellement envisagés les ateliers suivants :

- *Réformes et innovations*
- Partage d'idées, de projets et d'expériences sur les réformes réalisées (LMD en Europe...) ou à l'étude : cours par Internet, E-learning, B-learning (blended learning).
- *Classement des revues scientifiques*
- *Enquête sur les débouchés professionnels pour les diplômés en théologie, y compris dans des métiers où la théologie est encore peu représentée.* Cela suppose une réflexion sur les capacités acquises dans le cadre de la formation théologique en termes de problématisation, d'analyse de dossiers historiques, d'interprétation des textes et des pratiques, de production de synthèses, de réflexion systématique et spéculative, de pratique de l'interdisciplinarité, d'attention à la portée pratique des convictions.

- 2) L'action de la COCTI consiste en outre à *encourager et soutenir le développement des liens régionaux et linguistiques* pour que le réseau mondial prenne corps dans des liens de proximité et d'intérêts communs.

De telles initiatives prennent le plus souvent la forme de rassemblements régionaux. Les institutions du Brésil ont déjà rendu publique la rencontre qu'elles organisent en août 2008 à Pernambouc.

Il est souhaitable que ces initiatives régionales donnent lieu à une communication plus large, notamment par le biais des pages COCTI du site Internet de la FIUC. Il est souhaitable également qu'elles contribuent à la préparation de l'Assemblée générale programmée tous les trois ans.

- 3) L'action de la COCTI consiste enfin à *soutenir la préparation de la prochaine Assemblée générale statutaire*. Précieux héritage de la COCTI depuis sa fondation en 1974, les assemblées générales permettent aux responsables des institutions adhérentes de mieux se connaître et de percevoir les besoins communs et les opportunités transversales. Elles permettent aussi d'expérimenter ensemble les convergences et les différences dans les manières de faire de la théologie, non pour s'en satisfaire, mais pour servir un esprit de concorde, de communion et de recherche concertée de la vérité, dans un dialogue actif avec les cultures, les Églises, les autres religions et espaces de recherche spirituelle.

Le Bureau exécutif a l'intention de mettre en ligne l'ensemble des communications de l'Assemblée générale de Paris, consacrée aux *moyens d'action de la théologie universitaire dans nos sociétés en transformation* sur les pages COCTI du site de la FIUC.

Conformément aux *Statuts*, l'Assemblée générale de Paris a déterminé par vote le lieu de celle qui se tiendra en 2011. Cinq candidatures se sont présentées, manifestant la vitalité de notre

association tout juste refondée : Tilburg (les deux facultés/départements), Liban (les quatre facultés ensemble), Nairobi, Ottawa, Pune. Au quatrième tour de scrutin, le vote s'est porté sur Jnana-Deepa Vidyapeeth, l'Institut Pontifical de Philosophie et Religion de Pune en Inde, qui a recueilli 18 voix contre 17 à l'Université St Paul d'Ottawa. Dès les résultats connus, le président Bordeyne a félicité les responsables de Pune et les a remerciés de leur disponibilité tout en saluant la sportivité de St Paul d'Ottawa. Il a souhaité que le choix de l'Inde soit l'occasion d'associer de nombreuses institutions d'Inde, d'Asie et d'Océanie à la dynamique de refondation et à la préparation de l'assemblée de 2011.

Depuis lors, Noel Sheth, membre du précédent Conseil d'Administration, nous a fait part du décès tragique de Peter Arockiadoss, doyen de la faculté de théologie de Jnana-Deepa Vidyapeeth, le 19 mars 2008. Emporté par un cancer foudroyant, il avait activement participé à l'Assemblée de Paris, y avait présenté une communication et s'était réjoui du choix de sa faculté. La COCTI s'unit à la peine et à l'espérance de ses étudiants, collègues et confrères jésuites.